

Eure-et-Loir → Actualité

SOCIÉTÉ ■ Dans la logique du Grenelle des violences conjugales, l'hôpital de Dreux propose une formation Soignants et gendarmes se parlent

Depuis 2015, une sage-femme se préoccupe de faire travailler tous les corps de métiers ensemble sur le sujet des violences. Elle dispose d'une alliée à la gendarmerie.

Valérie Beaudoin
Twitter @BeaudoinVb

Les exemples reviennent régulièrement comme un leitmotiv : la communication entre les forces de l'ordre et les personnels médicaux ne passe pas toujours très bien.

Le secret médical ne tient pas

Sur les relations entre médecins ou infirmiers et gendarmes ou policiers, le secret médical jette souvent une ombre. Une ombre qui vient ternir l'efficacité de la lutte contre les violences faites aux fem-



HÔPITAL DE DREUX. Au cours d'une journée de formation, le courant passe entre les travailleurs sociaux et médicaux et Grâce de saint-Just.

mes.

Le sujet est venu sur la table du Grenelle des violences conjugales ouvert par la préfète et le procureur de la République, le 3 septembre, depuis la

préfecture de Chartres : pour l'un comme pour l'autre, le secret médical ne tient pas face à l'urgence de stopper des violences qui vont jusqu'au féminicide.

À l'hôpital de Dreux, une femme a devancé l'appel. Évelyne Lefebvre, sage-femme, est aux premières loges pour écouter les femmes qui sont victimes de violences : « Depuis 2015,

je suis engagée dans cette action qui vise à mettre en relation les différents corps de métier confrontés aux problèmes de violences conjugales. Nous sommes dépositaires des confidences des femmes, que doit-on en faire ? »

Cette volonté croise celle de Grâce de Saint-Just, adjudante-chef qui effectue sa mission de protection des familles à la Maison départementale de la prévention.

« La souffrance des enfants et les conséquences terribles sur eux »

« J'ai rencontré Évelyne Lefebvre, il y a quelques années au cours d'une rencontre avec le CIDFF (Centres d'information sur les droits des femmes et des familles) et maître Isabelle Cousinet. Notre volonté de former les urgentistes l'a intéressée. C'est de cette rencontre que sont nées ces journées de formation que l'on propose à l'hôpital de Dreux ».

Ce jour-là, des person-

nels soignants, des éducateurs, des psychologues, des assistantes sociales, des juristes et Grâce de Saint-Just parlent de la prise en charge de ces victimes. « Comment les écouter ? Comment ne pas les juger ? Comment les accompagner ? Vers qui les orienter ? » Grâce de Saint-Just rappelle que les forces de l'ordre « peuvent prendre une plainte même si le médecin n'a pas délégué d'ITT ».

Le dialogue s'instaure facilement entre la salle et l'adjudante-chef. Elle conclut en parlant de « la souffrance des enfants et des conséquences terribles de ces violences sur eux ».

Un combat dans la logique du premier qui ne laissera certainement pas indifférents la préfète et le procureur de la République. ■

FORMATION

Des sessions de formations sont régulièrement proposées aux forces de l'ordre. Grâce de Saint-Just annonce la formation de treize nouveaux gendarmes le mercredi 9 octobre.

